



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 mai 2025

Rachida DATI, ministre de la Culture, annonce le classement au titre des monuments historiques de sept monuments symboliques de l'histoire de Marseille.

Lors de son déplacement à Marseille le 16 janvier dernier, la ministre de la Culture avait annoncé une vaste campagne de protection du patrimoine de Marseille.

Conformément à ses engagements, Rachida DATI, ministre de la Culture, annonce ce jour le classement ou l'extension de classement au titre des monuments historiques de sept monuments symboliques de l'histoire de la ville de Marseille. Ces décisions font suite aux avis favorables de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture, réunie les 16 janvier, 13 février et 3 avril 2025.

La cathédrale Sainte-Marie Majeure, dite « Nouvelle Major », classée depuis 1906, voit son périmètre de protection étendu à **l'ensemble cathédral**, pour inclure la grille de clôture de la cathédrale, réalisée par Révoil à la fin du XIX^e siècle, sur un projet initial de l'architecte Vaudoyer, et les nouvelles sacristies édifiées pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette extension s'inscrit dans le cadre de la révision des protections des cathédrales appartenant à l'État. L'ensemble cathédral marseillais, désormais classé en totalité, pourra ainsi bénéficier d'une conservation cohérente.

L'église Sainte-Marie-Madeleine, dite des Chartreux, inscrite au titre des monuments historiques depuis 2020, bénéficie désormais d'une mesure de classement, dans le prolongement de la campagne nationale de protection des édifices culturels engagée en 2023. Seul vestige de la Chartreuse de Marseille, l'église a été construite à la fin du XVII^e siècle par dom Berger dans le style classique. Elle est devenue église paroissiale au XIX^e siècle, en conservant notamment une très belle chaire en bois, déjà protégée au titre des monuments historiques. Par sa monumentalité, elle est aujourd'hui un repère pour les Marseillais.

L'hôtel de Pesciolini ou de Mazargues est désormais classé au titre des monuments historiques. Construit au XVII^e siècle, occupe une place éminente à l'extrémité nord du cours Belsunce (1^{er} arr.), artère majeure de l'agrandissement de la ville, prescrit par Louis XIV. Sa façade principale se signale par sa porte surmontée de puissants atlantes soutenant le balcon du premier étage. L'hôtel est un témoignage rare de la Marseille baroque au début du règne de Louis XIV.

De style néo-Louis XIII, **l'hôtel et musée Grobet-Labadié** a été construit en 1872 pour la famille d'Alexandre Labadié, négociant, homme politique et collectionneur d'art marseillais. Au tournant du XX^e siècle, sa fille Marie Labadié et son second époux, Louis Grobet, remanient les

intérieurs pour y installer leurs collections d'œuvres d'art. En 1919, l'hôtel et ses collections sont donnés à la Ville de Marseille, pour devenir le musée Grobet-Labadié, qui ouvre en 1925. Emblématique de l'architecture des hôtels particuliers de Marseille au XIX^e siècle, l'édifice a aussi été classé au titre des monuments historiques pour la qualité de ses décors intérieurs, magnifiés par les collections qu'il abrite.

Enfin, trois fontaines monumentales de la ville de Marseille sont désormais classées au titre des monuments historiques. Faisant partie d'un groupe de monuments édifiés sous la Troisième République par les meilleurs artistes de l'École des beaux-arts de Marseille et illustrent l'âge d'or de la ville, au tournant du XX^e siècle, ces trois fontaines sont :

- la **fontaine Estrangin** (1890), sur la place éponyme (VI^e arr.), œuvre du sculpteur André Allar (1845-1926), grand prix de Rome en 1869, et de l'architecte Joseph Letz (1837-1890), célèbre la réussite commerciale de Marseille, dans le style néo-baroque de la fin du XIX^e siècle ;
- la **fontaine des Danaïdes**, qui orne le square Stalingrad (I^{er} arr.), a été réalisée en 1907 par le sculpteur Jean Hugues (1849-1930), grand prix de Rome en 1875 ; sur le thème antique du châtement des Danaïdes, condamnées à remplir un tonneau sans fond, en puisant de l'eau avec une cruche percée, l'œuvre à l'iconographie savante mêle tradition académique et Art nouveau ;
- la **fontaine Cantini**, sur la place Castellane (I^{er} arr.), est une colonne édifée en 1911, à la gloire de la ville de Marseille, réalisée par le sculpteur André Allar (1845-1926), grâce au mécénat du marbrier Jules Cantini. Spectaculaire, cette œuvre rivalise avec les grandes fontaines baroques italiennes.

La ministre de la Culture se réjouit du classement au titre des monuments historiques de ces sept édifices emblématiques de Marseille et qui sont une première étape importante en faveur de la protection du patrimoine de la ville. Les services du ministère de la Culture, et en premier lieu la direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur, sont entièrement mobilisés pour la protection du patrimoine de Marseille et de sa région.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31

Mél : service-presse@culture.gouv.fr